Accompagnement des collectivités du SIOCA sur la prise de compétence mobilité

08/01/2021 – atelier d'échanges avec la communauté de communes du Cap Sizun et de la pointe du Raz

M. SERGENT, président de la CCCSPR, introduit l'atelier en présentant le déroulement et le contenu du partenariat avec le Cerema puis passe la parole à M. Strauss du Cerema pour dérouler le support de présentation.

1. Présentation de la LOM

Cette partie n'appelle pas de remarques particulières.

2. Actions déjà menées sur le territoire

Pas d'actions à ajouter par rapport à la présentation.

3. Les documents de planification du territoire

Il n'y a pour l'instant pas de projet d'élaboration de PLUi, PLH ou PCAET.

Par contre, sont en cours d'élaboration ou applicable sur le territoire :

- Schéma d'accueil des camping-cars ;
- Schéma d'accueil des visiteurs du grand site de France « Pointe du Raz ».

4. Répartition des compétences entre EPCI et communes

Cette partie n'appelle pas de remarques particulières

5. Attentes et craintes par rapport à la LOM

Cette partie suscite des échanges entre les élus présents :

Un élu se demande s'il y a vraiment des besoins sur le territoire concernant la mobilité.

Peut-être que la population n'est pas au courant des services existants et des compétences des collectivités ?

Certains élus identifient des besoins sur les liaisons vers Douarnenez, Pont l'Abbé et Quimper.

Le territoire est clairement séparé entre la partie Ouest, très éloignée des centralités et peu accessible et la partie Est, sur les axes de transport Audierne – Douarnenez, Audierne – Quimper et Audierne – Pont l'Abbé. Il y a plus de besoins pour la partie Ouest, mais les habitants ne l'expriment pas.

Concernant la compétence mobilité elle-même, plusieurs questions se posent :

- Question de la volonté politique des communautés de communes et question du coût des services mis en place ;
- Question de la saturation des plages et des sites naturels, particulièrement dans la baie d'Audierne et la pointe du Raz ;
- Question de la solidarité territoriale entre l'Est et l'Ouest et entre le Sud et le Nord ;
- Question du financement, qui va payer pour cette politique ? Question de choix politique entre différentes compétences des communautés de communes.

Enfin, les élus expriment une certaine appréhension sur les moyens humains, l'intercommunalité et les communes étant assez peu pourvues de ce point de vue.